



Les 7 Sciences Po du réseau

•
Aix-en-Provence
Lille
Lyon
Rennes
Saint-Germain-en-Laye
Strasbourg
Toulouse
•

•

Modalités d'examen des dossiers Réseau ScPo 2020

•

MODALITÉS D'EXAMEN

DES DOSSIERS - RÉSEAU SCPO 2020

La crise sanitaire que traverse notre pays, inédite par son caractère pandémique et sa gravité, a conduit les pouvoirs publics à prescrire pour l'ensemble des concours post-bac, à titre exceptionnel et dans la limite de l'année civile en cours, le remplacement des épreuves écrites par un examen sur dossier.

Dans le respect des principes d'égalité et d'équité de traitement des candidats, vous trouverez ci-contre les **conditions de mise en oeuvre de ce dispositif par les Sciences Po/Instituts d'Etudes Politiques** membres du Réseau ScPo (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse).

Les épreuves écrites étant remplacées par un examen sur dossier, le Réseau ScPo **remboursera intégralement les droits d'inscription au concours.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les deux objectifs principaux qui ont présidé à la définition des critères sont la recherche de la plus grande **équité de traitement** entre les candidat(e)s et le **respect de leur anonymat.**

Formant deux groupes objectivement différents, les candidat(e)s bac 2020 sont distingués des candidat(e)s bac 2019. Dans cette perspective, des critères complémentaires seront appliqués aux candidat(e)s bac 2019.

L'application Parcoursup imposant un **classement final unique**, il est réalisé préalablement deux classements, le même nombre de places étant affecté à chacune des catégories. Puis il est procédé à l'interclassement des candidat(e)s de façon à produire le classement unique requis.

L'affectation de 50% des places à chacune des catégories s'explique par le fait que, depuis la création de l'examen commun en 2008, la répartition finale des lauréat(e)s est très proche de ce chiffre.

L'établissement de la liste finale résulte d'un interclassement des lauréats de l'examen commun issus des Bac 2020 (ou diplômes équivalents) et des Bac 2019 (ou diplômes équivalents) dans la limite des places à pourvoir. Le premier lauréat est issu des Bac 2020.

En application de la loi Orientation et Réussite des étudiants, un interclassement de lauréat(e)s de l'examen, boursier(e)s de l'enseignement secondaire sera réalisé par Parcoursup.

La candidate, le candidat admis(e) à intégrer un Sciences Po/Institut d'Etudes Politiques pour la rentrée universitaire 2020/2021, et qui renoncerait à s'inscrire ne peut pas garder le bénéfice de son examen d'entrée pour l'année suivante.

Seules les données numériques enregistrées dans l'application Parcoursup font foi. Elles sont gérées conformément au Règlement général de protection des données (RGPD). Par ailleurs, les informations relatives à leur traitement figurent dans les mentions légales de la plateforme Parcoursup.

•

COMPRENDRE LE PRINCIPE D'UNE NOTE REDRESSÉE

•

Les diverses notes du contrôle continu feront l'objet d'un redressement destiné à les prendre en compte, non pas de façon absolue, mais relativement aux résultats de la classe.

Il s'agit d'apprécier le résultat noté d'un(e) candidat(e) en le pondérant en fonction des résultats de la classe dans laquelle il ou elle étudiait.

Le but est de réviser les notes brutes des élèves (notes de bulletin) en prenant en compte la «place» de la note obtenue dans la classe, avec pour objectif un traitement le plus équitable possible entre les candidats.

L'instruction des bacs généraux sera légèrement différente de l'instruction des bacs technologiques et diplômes équivalents.

**Cas des titulaires de baccalauréats de séries technologiques,
de diplômes étrangers équivalents au baccalauréat
et du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) :**

Leurs dossiers se composent des relevés de notes anonymisés fournis par chaque candidat. Ils sont examinés en vue de l'attribution d'une note par deux directeurs des Sciences Po du réseau désignés par le président du jury (coefficient 10).

Pour le classement, suivant l'année d'obtention du diplôme ils sont intégrés à la catégorie des bacheliers de 2020 ou à celle des bacheliers de 2019.

L'évaluation donne lieu à l'établissement d'une liste par ordre de mérite pour chacune de ces deux catégories de candidats, identifiée par l'année d'obtention de leur diplôme.

9900 candidat(e)s se sont inscrit(e)s au concours 2020

Le nombre total de places ouvertes est de 1100

550 places pour les Bac 0 et 550 places pour les Bac + 1

Les schémas ci-après présentent la procédure d'examen des dossiers pour l'établissement de la liste des candidat(e)s admis dans le cadre de l'examen commun d'entrée en première année 2020 du Réseau ScPo.



BACS GÉNÉRAUX 2020

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE / COEFFICIENT 3

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de 1ère et de terminale

LV1 / COEFFICIENT 2

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de 1ère et de terminale

FRANÇAIS / COEFFICIENT 3

Moyenne des deux notes obtenues au baccalauréat

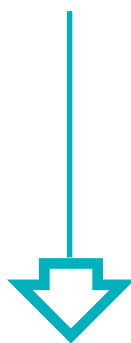
BOUQUET DE TROIS NOTES DANS LES MATIÈRES VARIABLES SUIVANT LES SÉRIES / COEFFICIENT 2

S (Mathématiques, Physique-Chimie, Philosophie)

SES (Mathématiques, SES, Philosophie)

L (LV2, Littérature, Philosophie)

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de terminale



Total

10 coefficients note sur 200

BACS GÉNÉRAUX 2019

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE / COEFFICIENT 3

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de 1ère et de terminale
+ Note obtenue au baccalauréat

LV1 / COEFFICIENT 2

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de 1ère et de terminale
+ Note obtenue au baccalauréat

FRANÇAIS / COEFFICIENT 2

Moyenne des deux notes obtenues au baccalauréat

BOUQUET DE TROIS NOTES DANS LES MATIÈRES VARIABLES SUIVANT LES SÉRIES / COEFFICIENT 2

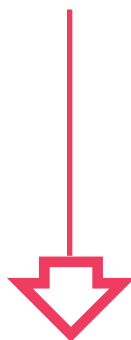
S (Mathématiques, Physique-Chimie, Philosophie)

SES (Mathématiques, SES, Philosophie)

L (LV2, Littérature, Philosophie)

Moyenne des notes brutes redressées des bulletins de terminale
+ Notes obtenues dans ces mêmes disciplines au baccalauréat

MOYENNE DU BACCALAURÉAT / COEFFICIENT 1



Total

10 coefficients note sur 200



Les 7 Sciences Po du réseau



CONTACTS DES RESPONSABLES DU CONCOURS

Sciences Po Aix :

04 42 17 01 85 - admission@sciencespo-aix.fr

Sciences Po Lille :

03 20 90 48 61 - admission@sciencespo-lille.eu

Sciences Po Lyon :

04 37 28 38 06 - infosconcours@sciencespo-lyon.fr

Sciences Po Rennes :

02 99 84 19 58 - concours-iep@sciencespo-rennes.fr

Sciences Po Saint-Germain :

01 30 87 47 66 - cc1a@sciencespo-saintgermainenlaye.fr

Sciences Po Strasbourg :

03 68 85 83 75 / 89 49 - scolarite.iep@unistra.fr

Sciences Po Toulouse :

05 61 11 02 68 - concours@sciencespo-toulouse.fr



RENDEZ-VOUS SUR RESEAU-SCPO.FR

